

**SOLLICITATION DE LA COMMISSION
DES RECOURS GRACIEUX
2023-2024**

*En application du règlement des droits d'inscription et du fonctionnement de
la commission des recours gracieux*

1^{ère} Commission

3 octobre 2023

Date limite de retour des dossiers : au plus tard le 28 septembre 2023

2^{ème} Commission

Mardi 7 novembre

Date limite de retour des dossiers : 20 octobre

Renseignements :

Direction de la scolarité

Merci d'envoyer votre dossier à l'adresse suivante :

contact-aidesociale@iepg.fr

RAPPEL : CONDITIONS D'ELIGIBILITE D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE RECOURS GRACIEUX

- **L'étudiant règle la CVEC** (par paiement ou exonération)
- **Tous les étudiants sont susceptibles de bénéficier d'une exonération totale ou partielle, à l'exception :**
 - Des inscrits en formation continue.
 - Des étudiants déjà titulaires d'un diplôme valant grade de master.

Ces étudiants peuvent toutefois, en cas de nécessité, procéder à une demande auprès du fonds de solidarité.

N'OUBLIEZ PAS DE :

- **Joindre les pièces justificatives** nécessaires à l'examen de votre demande par la commission.
- **Déposer en un seul document PDF** (Fusionner le dossier ET les pièces justificatives)

A DEFAUT, VOTRE DOSSIER SERA IRRECEVABLE ET NE SERA PAS EXAMINE PAR LA COMMISSION.

N° Etudiant | | | | | | | | | | (Si vous avez déjà été inscrit-e à l'IEP de Grenoble)
Inscrit-e en -ème année

Pour le second cycle préciser le parcours :

Stage en cours/prévu : dates du au

Ville/Pays

A - IDENTITÉ

Civilité : Madame Monsieur

Nom de naissance :

Prénom :

Nom d'épouse ou nom d'usage :

Naissance

Né(e) le : | | | | / | | | | / | | | | | | Pays :

Ville : Département : | | | | |

Nationalité :

B – ADRESSE POSTALE

Commune Code postal | | | | | | |
Pays

N° de téléphone | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
(Indiquez le pays s'il s'agit d'un numéro à l'étranger)

Pays :

Adresse e-mail @

C - Localisation de la résidence fiscale de mes deux parents ou de mon unique parent :

- Résidence fiscale en France ou dans un autre pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ¹
- Résidence fiscale dans un pays situé hors de l'Espace Economique Européen
- Résidences fiscales dans l'EEE et Hors de l'EEE (situation hybride pour des parents séparés)

D. A combien s'élève le montant des droits d'inscription qui vous sont demandés en application de la réglementation pour l'année universitaire 2023-2024 ?

- Je connais le montant (joindre le mail automatique que vous avez reçu avec le montant indiqué)
- Je ne connais pas le montant et je suis donc redevable de la tarification maximale à savoir **6 300 euros** dans le cas standard

E. Recevabilité de la demande

E.1 Exposé des motifs de la demande

*Justifier la situation particulière dont vous vous prévaluez et impérativement joindre les pièces justificatives.
Exemple : fiches de payes, relevé d'indemnisation pôle emploi, relevés de factures, etc.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

¹ (1) Liste des 30 pays de l'EEE :
- Les Etats membres de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.
- Les États membres de l'AELE (trois sur quatre) : Islande, Liechtenstein, Norvège.

SITUATION DE FAMILLE DU DEMANDEUR		RESSOURCES
<p>Indépendant(e) des parents <i>au sens de l'article 11 du règlement des Droits d'inscription : "Prise en compte de l'avis fiscal de l'étudiant"</i></p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire</p> <p><input type="checkbox"/> Marié (e) ou vivant maritalement</p>	<p>Nombre d'enfants à charge :</p> <p>Profession du conjoint :</p>	<p>Revenu Fiscal de Référence :</p> <p><input type="checkbox"/> de l'étudiant</p> <p><input type="checkbox"/> du couple</p>
<p>Dépendant(e) des parents</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire compté à charge</p>	<p>Nombre d'enfants à charge des parents :</p> <p>Profession du père :</p> <p>Profession de la mère :</p>	<p>Revenu Fiscal de Référence des parents :</p>

BUDGET MENSUEL DE L'ETUDIANT (PREVISIONNEL)

Il s'agit de bien mettre en évidence vos dépenses mensuelles

CHARGES <i>(Joindre les justificatifs, sauf alimentation)</i>	Montant	RESSOURCES	Montant
Loyer		Salaire régulier	
Téléphone/Internet		Salaire occasionnel	
Transports		Aide familiale	
Alimentation		Prêt bancaire	
Electricité		Prestations familiales, aides publiques	
Assurance / Mutuelle		Allocation logement	
Autre		Autre	
TOTAL			

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)

.....

J'atteste sur l'honneur de la réalité de mes déclarations et avoir pris connaissance du règlement des droits d'inscription ainsi que de celui de la commission des recours gracieux.

Je suis au courant que l'escroquerie, la falsification de documents ainsi que les fausses déclarations de même que leurs tentatives sont des délits réprimés par le code pénal, respectivement, aux articles 313-1 à 313-3, 441-1 à 441-2, et 441-7). Les peines prévues pour ces délits vont de trois à sept ans d'emprisonnement et jusqu'à 750 000 euros d'amende.

Je suis également au courant que la fraude et la tentative de fraude à une inscription peuvent également faire l'objet de poursuites disciplinaires en application de l'article R.811-11 du code de l'éducation. Toute sanction prononcée en raison de la fraude à l'inscription entraîne sa nullité en application de l'article R.811-36 du code de l'éducation. La nullité de l'inscription entraîne par voie de conséquence la nullité des examens ou du diplôme du fait de la perte rétroactive de la qualité d'étudiant.

Fait pour valoir ce que de droit.

Date : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature obligatoire : (*)

() Vous pouvez aussi saisir vos NOM et Prénom dans le cadre.*